

Projet de parachèvement de l'autoroute 25

Conformité aux orientations gouvernementales
et contribution aux orientations des partenaires régionaux

Aménagement du territoire et développement économique



215

DA21

Projet de prolongement de l'autoroute 25 entre
l'autoroute 440 et le boulevard Henri-Bourassa

Laval-Montréal

6211-06-080



Transports
Québec

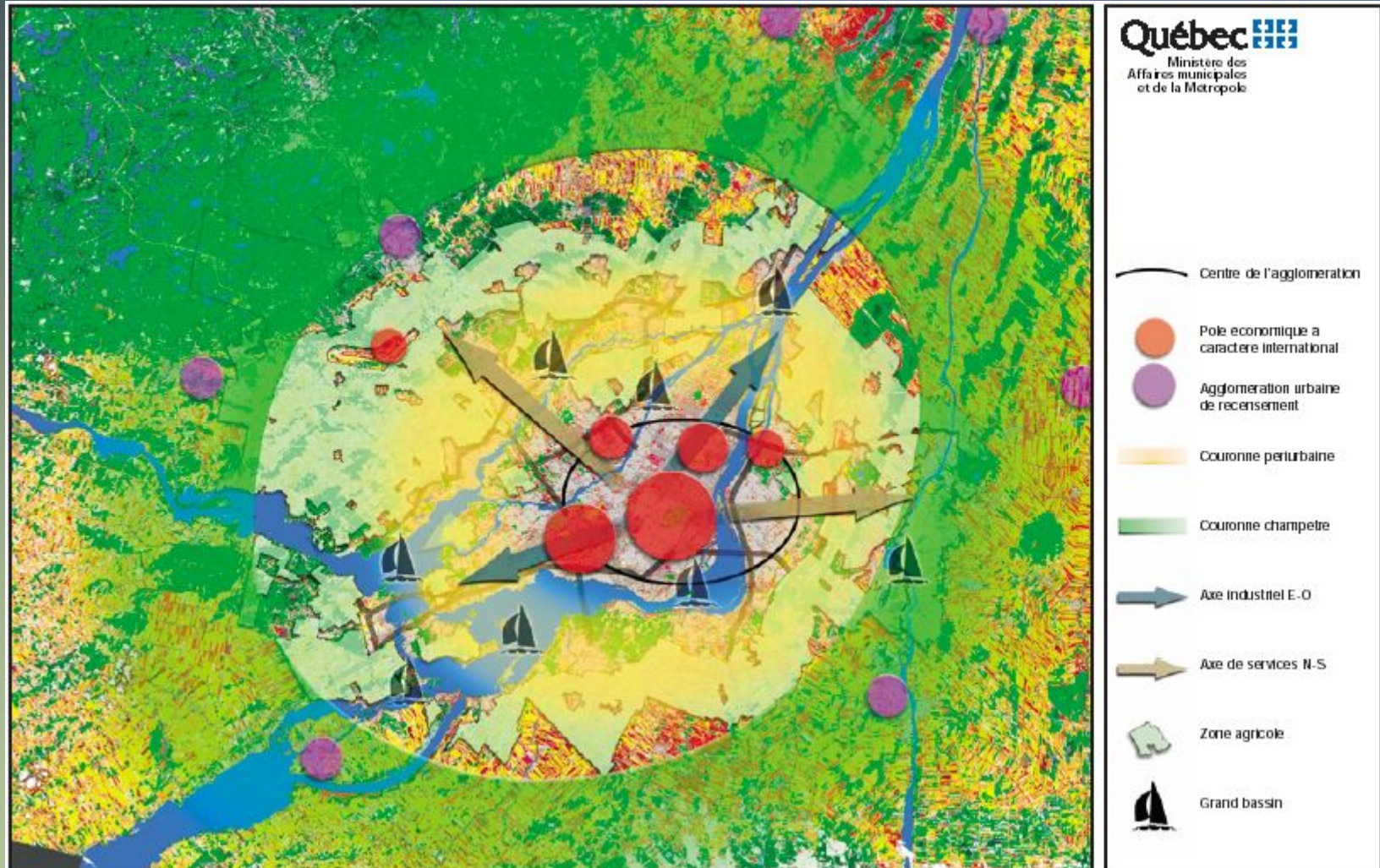
Cadre d'aménagement de la région métropolitaine

Portée

- Vision gouvernementale pour l'aménagement du territoire métropolitain de 2021 qui s'appuie sur les principes de développement durable et de saine gestion de l'urbanisation et se résumant en ces termes :
solidarité, attractivité, compétitivité et viabilité
- Concept d'organisation spatiale intégrant les différentes dimensions en jeu sur le territoire métropolitain
- Orientations d'aménagement liant les ministères et organismes gouvernementaux ainsi que la CMM et les instances municipales
- Équipements et les infrastructures prévus par le gouvernement sur le territoire métropolitain

Cadre d'aménagement de la région métropolitaine

Concept d'organisation spatiale



Cadre d'aménagement de la région métropolitaine

Éléments de conformité du projet

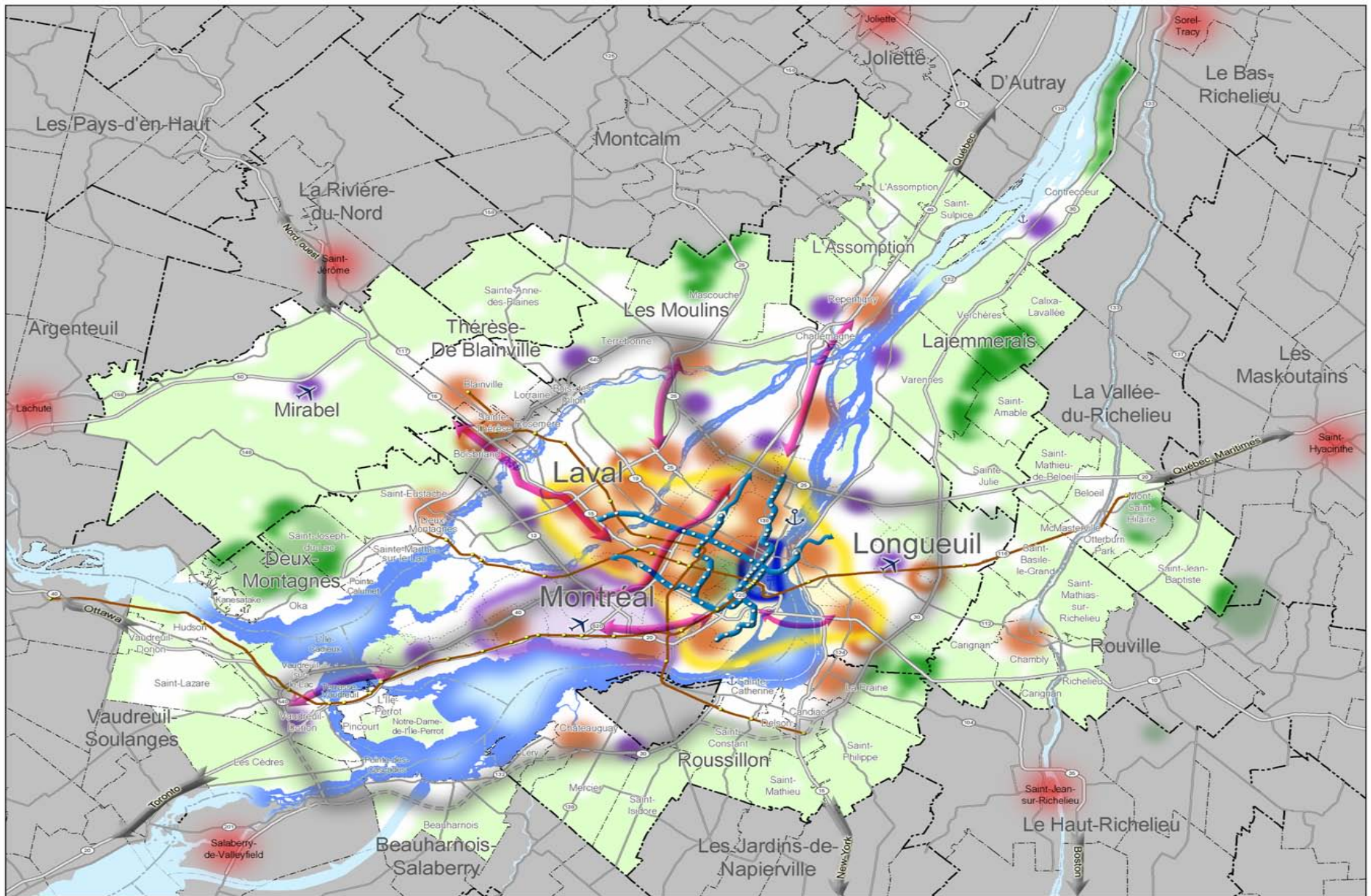
- Consolidation de l'aire urbanisée
- Amélioration de la qualité de vie dans les quartiers résidentiels
- Réponse aux besoins de déplacements existants dans l'axe nord-sud à l'est de l'agglomération
- Soutien à l'utilisation du transport en commun pour le transport des personnes
- Utilisation optimale du réseau routier stratégique métropolitain
- Soutien au développement international de la métropole par l'amélioration de la desserte des pôles économiques majeurs
- Amélioration des liens avec les agglomérations périphériques

Contribution aux orientations des partenaires régionaux CMM

(Plan de développement économique, 2005)

- Importance d'un «réseau de transport intégré et visant une plus grande fluidité et efficacité» comme élément de la qualité de vie et condition d'une région métropolitaine attractive
- Consolidation du réseau de transport métropolitain stratégique tant pour le transport des marchandises que des personnes :
 - Compléter le réseau routier métropolitain stratégique,
 - Disposer d'équipements de transport de niveau international,
 - Investir dans les infrastructures de transport en commun

Schéma métropolitain d'aménagement et de développement Concept d'organisation spatiale



Contribution aux orientations des partenaires régionaux CMM

(Projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement, 2005)

- Assurer l'efficacité de certaines dessertes stratégiques susceptibles d'améliorer à moyen terme l'attractivité et la compétitivité de l'agglomération
- Desservir adéquatement les centres multifonctionnels et noyaux d'emplois tant pour les personnes que pour les marchandises
- Accroître la mobilité des déplacements, assurer les liens avec les marchés extérieurs et les agglomérations périphériques par la réalisation d'une rocade autoroutière métropolitaine
- Renforcer les activités économiques et assurer la mobilité des marchandises
- Planifier de façon intégrée le transport et l'aménagement

Contribution aux orientations des partenaires régionaux MRC de Laval

(Second projet de schéma d'aménagement révisé, 2004)

- Prolongement et amélioration du réseau autoroutier afin de «renforcer Laval dans ses échanges avec la métropole et sa dynamique polycentrique»
- Le projet de l'A-25 aura des effets structurants pour :
 - dynamiser le développement de l'est de l'agglomération métropolitaine
 - améliorer tant la desserte en TC dans l'axe nord-est que la circulation des camions

Contribution aux orientations des partenaires régionaux Montréal (Plan d'urbanisme, 2005)

- Des milieux de vie de qualité, diversifiés et complets
 - 60 000 à 70 000 logements d'ici 2014
 - Revitalisation, transformation et développement
- Des secteurs d'emplois dynamiques, accessibles et diversifiés;
 - Densification et requalification des secteurs d'affaires et de commerce (Galerie d'Anjou-Jean-Talon est)
 - Régénération des grands sites désaffectés (Bourget-Forget)
- Des réseaux de transport structurants, efficaces et bien intégrés au tissu urbain

Contribution aux orientations des partenaires régionaux Montréal

(Plan d'urbanisme, 2005)

Corridor Louis-H.-La Fontaine

- Orientation: Améliorer l'accessibilité routière et la desserte en transport collectif de la partie Est de Montréal.
- Attentes:
 - Améliorer la desserte de secteurs d'emplois ayant un potentiel de développement
 - Désenclaver le secteur Est de l'île de Montréal
 - Réduire la circulation de transit, notamment des camions, dans les axes H. Bourassa Est et Pie-IX
 - Intégrer des aménagements propices au transport collectif et au vélo
 - Protéger l'écoterritoire de la Coulée verte et le parcours riverain